

Syndicale 81

VIE SYNDICALE 81 SNUipp TARN
2 Avenue Col. Teyssier - 81 000 ALBI

P

PRESE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



SNUipp Tarn
2, av Colonel Teyssier
81000 ALBI

Tél: 05 63 38 44 34
Fax: 05 63 38 34 28
E-mail: snu81@snuipp.fr



N° 75JUILLET 2004

1.50 €

SOMMAIRE

- Édito : Convaincre résister, s'engager P 1
- Compte rendu du congrès national du SNUipp. P 2
- Commission maternelle.
- Rendez-vous de rentrée.

Convaincre, Résister, S'engager

Jeu de plage : votre ennemi se cache dans ce titre, trouvez-le !

LA LETTRE AUX SYNDIQUES

Face à la mise en œuvre d'une politique résolument anti-sociale, injuste, destructrice des solidarités, nous devons opposer notre détermination à imposer d'autres choix. Cela exige, au delà des actes de résistance, d'échanger, de construire et surtout... de convaincre :

- Convaincre que des solutions, des projets alternatifs existent.
- Convaincre qu'ils méritent d'être entendus.
- Convaincre qu'ils méritent d'être portés au débat collectif.

Le pouvoir politique, bien relayé par les médias, s'évertue à forger l'opinion publique, à grands renforts de sondages manipulés ou d'informations tronquées, le tout bien contrôlé. Il est utile d'effrayer, de culpabiliser. Ils parlent de déficits « abyssaux » et de « l'urgence » à réduire les dépenses... Publiques bien sûr ! Que ce soit la casse des retraites ou la contre réforme de la protection sociale, Ils nous parlent de « sauvetages », « d'archaïsmes », et surtout de « coûts », en oubliant consciencieusement d'en évoquer les fondements et leurs rôles déterminant dans la lutte contre l'exclusion.

Ainsi, il n'est jamais question d'Intérêt Général. À chacun de trouver une « solution » individuelle, par définition moins coûteuse pour la collectivité... et surtout plus rentable pour le marché ! Aucun secteur de la sphère publique n'est épargné. La privatisation d'EDF-GDF n'est qu'une étape de plus vers la marchandisation de l'ensemble des Services Publics. Dans ce contexte, on ne peut que s'inquiéter de la future loi d'orientation pour l'École.

En même temps, nous sommes porteurs de propositions ambitieuses, pour l'École, pour les élèves, pour le métier. Nous défendons des valeurs de justice sociale et d'égalité à travers des Services Publics rénovés et transformés. Nos idées avancent. Notre détermination à agir et à convaincre que d'autres choix sont possibles s'en trouve confortée, comme la nécessité d'agir collectivement. Ensemble nous nous donnerons plus de force à nos idées en renforçant l'outil syndical.

S'engager c'est aussi se syndiquer.
Syndiquez-vous, syndiquez autour de vous.

Jean-François GAY - Thierry VEINE

Pour vous éviter la bousculade de la rentrée, syndiquez-vous dès à présent. Les chèques ne seront retirés qu'à partir de septembre sauf indication différente de votre part au dos du chèque.



COMPTE RENDU DU CONGRÈS NATIONAL DU SNUIPP

Le 6^{ème} congrès du SNUipp s'est ouvert dans un contexte difficile après la grève 25 mai en demi teinte sur l'école et la faiblesse de l'initiative interprofessionnelle du 5 juin sur l'assurance maladie.

Les textes préparatoires, jugés trop faibles sur certains points par notre congrès départemental, ont été largement amendés par les différents congrès départementaux tenus pour préparer le congrès national.

Une dynamique s'est créée dans ce congrès, de nombreuses délégations ayant des mandats à défendre, pour aboutir à l'écriture de textes plus combatifs que ceux proposés.

Les textes finaux ont été adoptés à une très nette majorité concrétisant le travail de recherche et de synthèse mené dans le congrès.

A chaque étape, il y a eu une articulation entre la confrontation des positions de chacun (sections départementales, tendances, individus...) et la volonté maintenue de construire des synthèses permettant au plus grand nombre de se reconnaître ensuite dans les mandats du syndicat (et donc de contribuer à les mettre en œuvre..).

Débat Général

Le débat général aura été marqué par le besoin de caractériser les attaques gouvernementales sur l'École, les Services Publics et les droits sociaux, et celui d'en mesurer la portée et la cohérence. Face à cela, plusieurs interventions ont montré la nécessité de s'y opposer par des résistances collectives.

Le bilan des luttes du printemps dernier et l'implication du SNUipp dans la construction de la grève reconductible n'est pas remis en cause malgré l'échec du mouvement. Le débat sur les responsabilités syndicales a fait apparaître de nombreuses interrogations sur l'absence de grève générale interprofessionnelle et comment construire l'articulation entre les mobilisations de notre secteur et l'interprofessionnel.

Débats en commission et votes des textes

Cadre général

Beaucoup d'intervenants ont demandé une contextualisation plus grande des enjeux éducatifs, resitués dans les projets européens, dans les

attaques plus générales contre les services publics. Notre analyse syndicale doit faire le lien entre la LOLF (Loi d'Organisation de la Loi de Finance : elle permet de supprimer des emplois pour payer des frais de fonctionnement mais pas le contraire, voir VS d'avril 2004), les réseaux d'école, la décentralisation, l'argent de l'école, face aux attaques globales libérales.

La réforme de l'État tend vers une plus grande individualisation des carrières (mérite), le développement des postes à profils (fléchage).

Les votes très majoritaires en plénière sur la suppression des postes fléchés langues (81%) et pour l'abandon de la notion de contrat en ZEP (88%) sont significatifs.

Réseaux d'Écoles

Le projet de réseaux d'écoles version Darcos, qui n'est qu'un copier/coller des projets de Lang, n'ont rien à voir avec les RER que nous connaissons dans notre département. Le recul du gouvernement sur cette question est du, en grande partie à la position du SNUipp.

Le congrès a réaffirmé majoritairement qu'il y aurait un conflit majeur sur cette question si le gouvernement persistait.

Écoles maternelles

Son rôle essentiel est réaffirmé « plus un enfant est scolarisé tôt, meilleures sont ces chances de faire un parcours scolaire sans accroc » ; Le SNUipp se prononce pour :

- une limitation des effectifs à 25 élèves (20 en ZEP et REP) et 15 en section des tout-petits
- une politique volontariste de l'État et des collectivités locales de scolarisation des 2 ans à plein temps sur tout le territoire
- les actions passerelles peuvent constituer un levier mais ne peuvent se concevoir qu'avec l'amélioration de la scolarisation des plus jeunes. Cela suppose la mise en œuvre d'un plan de développement de l'École Maternelle dans l'Éducation Nationale
- la prise en compte des moins de 3 ans dans la carte scolaire et le maintien de la Grande Section dans les effectifs de l'École Maternelle.

Temps de concertation et réduction du temps de travail

Le texte préparatoire affichait la formule du 24H+3H comme pouvant être un point d'appui pour lancer une campagne syndicale sur cette question à la rentrée. En revanche, l'impasse sur la réduction du temps de travail qui n'apparaissait même pas dans le volet revendicatif.

Notre congrès départemental s'était prononcé pour lier ces deux questions et avait porté un amendement en ce sens.

Le débat a été amené en commission sur la partie Éducation. Il est apparu qu'un certain nombre de délégations se retrouvait sur la même position que notre département ce qui nous a permis de soumettre un amendement commun au congrès national en demandant qu'une campagne du SNUipp soit lancée sur la question de l'augmentation du temps de concertation et la réduction du temps de travail sans chiffrage mais qui revenait implicitement à mettre en avant le 21H + 3H.

Cet amendement a obtenu 141 pour, le 24+3 ayant obtenu 138 pour. La référence au 24+3 a donc été supprimée des textes, les mandats du SNU sur la réduction du temps de travail sont réaffirmés dans la partie revendicative.

L'exigence de 3 heures de concertation s'inscrit dans le cadre d'un temps de travail réduit, c'est sous cet angle là que devra se poursuivre le débat pour préciser les termes de la campagne syndicale à mener sur ces questions.

AIS

Concernant la prise en charge des élèves en difficulté, le nouveau dispositif de formation des enseignants spécialisés a été fortement critiqué. Deux amendements demandant le rétablissement d'une pleine formation ont été intégrés avec notamment le rétablissement des 750 heures.

Concernant les psychologues scolaires, le vote d'un amendement sur la demande de retrait de la possibilité de recrutement externe a provoqué une crise avec les psychologues présents car il remettait en cause un mandat sur

lequel la commission nationale des psychologues travaillait.

Le congrès a proposé de retirer la partie du texte sur la psychologie scolaire et a adopté une motion dans laquelle le congrès décidait de poursuivre sa réflexion par un CN technique au 1^{er} trimestre. Cette crise révèle le manque de lien entre les travaux des commissions et le conseil national.

Carrières et personnels

L'introduction générale a été amendée de façon à préciser le cadre (LOLF, réforme de l'État, décentralisation, réduction des services publics), dans lequel étaient traitées les questions concernant les personnels.

Dans la partie sur l'unité du corps, le débat essentiel a porté sur la question de la Hors Classe et de son extension. L'amendement présenté suite aux travaux de la commission était :

La hors classe est perçu comme un élément de division. Mais l'élargissement de son accès est une demande portée par une partie de la profession. Dans le cadre d'une campagne de mobilisation qu'il entend organiser pour conquérir l'égalité des droits de tous les professeurs des écoles, le SNUipp décide de soumettre l'ensemble de ces problématiques à la profession.

Cet amendement affaiblissait un des mandats fondateur du SNUipp sur la question de l'unité de la profession et le refus de la division. Il n'a pas été retenu par le congrès.

Notre congrès départemental s'était clairement prononcé pour la suppression de la hors classe et l'intégration de l'indice terminal de la HC dans la classe normale avec accès de tous à cet indice.

Élection du secrétariat général

Nouvelle composition du Secrétariat Général: 6 co-secrétaires généraux (3 UA, 2 EE, 1 hors tendance) avec un porte-parole (UA).

Marc BOUSQUIE

Mise en place d'une commission maternelle à la rentrée 2004 (ouverte à toutes et tous) : pour le suivi du groupe de travail départemental petite enfance et l'organisation d'un colloque au 3ème trimestre 2004/2005.

Mercredi 22 septembre au local du SNUipp à Albi 14h00.

DÈS LE JEUDI 16 SEPTEMBRE, RÉUNIONS DE SECTEUR.

Lavaur	Clauzades primaire : 17h15
Gaillac	Lentajou maternelle : 17h00
Carmaux	Jean Moulin élémentaire : 17h00
Graulhet	Gambetta maternelle : 17h00

Albi	Négrouillère Maternelle : 12h00
Castres et Mazamet	Roulandou maternelle : 17h45 (en venant de Mazamet : passer devant le centre commercial Géant Casino, puis prendre à droite juste après le petit pont direction Roulandou, au stop à droite jusqu'au centre commercial.)